

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15 \(24\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Henri Moret, 28 décembre 1884](#)

Jean-Baptiste André Godin à Henri Moret, 28 décembre 1884

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (24)

Collation 2 p. (328r, 329r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Henri Moret, 28 décembre 1884, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51668>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [28 décembre 1884](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Famelistère

Destinataire [Moret, Henri](#)

Lieu de destination Gergny (Aisne)

Scripteur / Scriptorice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin accuse réception de la lettre de Moret du 20 décembre et des articles joints. Il lui explique que le journal *Le Devoir* pourrait publier ces articles s'il consentait à changer quelques mots ou expressions comme « Dieu » ou « Religion ». Godin informe Moret qu'il peut lui offrir un emploi.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Articles de périodiques](#), [Emploi](#), [Religions](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Familistère
28 décembre 44

Monsieur Kocob,

J'ai bien reçu votre lettre
du 20 de ce mois et les
articles qui y étaient joints.

Vous me dites au sujet de
ces articles que vous avez l'inten-
tion de les publier quelque jour
dans un journal indépendant.
Le Dervier pourrait peut-être
vous offrir cette occasion sous
la réserve, sans toucher au
fond, de changer quelques mots
ou expressions.

Je vous cite deux cas :
Le mot Dieu dans la

phrase des huit livres précédents
représentant l'idée des forces ou
de l'Intelligence qui gouver-
nent l'univers. Le mot
n'est en aucune façon soli-
daire des crimes commis
en son nom dans l'huma-
nité.

Le mot religieux et ses
dérivés représentant l'en-
semble des idées propres à
unir les hommes et à les
guider dans la voie du bien
à l'usage de tout culte et
de toute Eglise.

Mon journal, Le Dervier,
ne devrait pas dire O'iole
sans Dieu ni O'iole sans

religieux, mais il doit
 être l'école sans cesse
 et sans égale. Car, de ce
 que les cultes et les temples
 ont propagé et profané
 l'idée suprême des lois
 universelles, de ce qu'ils ont
 abusé du mot religion
 pour le malheur des peu-
 ples, il ne suit pas qu'on
 ne doive pas faire des
 efforts pour relia et
 unir les hommes entre
 eux. Les réserves faites,
 vos articles seraient bien
 placés dans le
Drover.

Je suis disposé à vous
 donner un emploi dans
 les conditions que je
 vous ai indiquées.
 J'examinerai avec vous
 les services que vous
 pourrez rendre et
 j'agirai en conséquence.

Veuillez agréer,
 Monsieur, mes civilités.
 Godefr.